

Les bibliothèques de Slovaquie

Le développement des bibliothèques slovaques est marqué par de nombreux changements, naturels ou imposés, qui sont eux-mêmes fonction des mutations venues transformer les conditions sociales et les rapports sociaux, les rouages de l'activité, les autorités et les institutions qui ont créé les bibliothèques ou dont ces dernières ont longtemps dépendu.

Andrea Doktorová

Association
des bibliothèques slovaques
andrea.doktorova@savba.sk

Très centralisé et hiérarchisé, le système des bibliothèques slovaques a une forme pyramidale, avec au sommet la Bibliothèque nationale de la République slovaque. Il repose sur les réseaux formés par les différentes catégories de bibliothèques, telles les bibliothèques publiques, les bibliothèques de recherche, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques universitaires, etc.

Chacun de ces réseaux est chapeauté par une bibliothèque centrale, chargée d'organiser méthodiquement les rapports entre les établissements placés sous sa responsabilité. La révolution de velours de 1989 et l'effondrement du communisme ont rendu obsolètes cette hiérarchisation rigide, ainsi que l'idéologie socialiste partisane qui en était au principe. Certains sous-systèmes hyper-spécialisés ont complètement disparu depuis. Grâce à l'approche constructive adoptée par les bibliothécaires dans leur ensemble et à l'enthousiasme avec lequel ils exercent leur métier, dans quelques secteurs au moins, il a été possible de suivre le rythme des grandes tendances actuellement observées dans la profession.

S'il fallait définir d'un mot la période qui s'est ouverte à partir de 1989 pour les bibliothèques slovaques, le terme « transformation » est sans hésitation celui que nous choisissons. Les changements dus pour par-

tie à des évolutions naturelles, pour partie imposés par les nouvelles conditions techniques et technologiques, sociales, politiques et économiques, non seulement bouleversent l'organisation et l'administration du système des bibliothèques dans son ensemble, ainsi, dans une moindre mesure, que les différents établissements pris individuellement, mais ils n'épargnent pratiquement aucun des aspects du travail effectué en interne.

Ils affectent tout particulièrement le fonctionnement. Si les bibliothécaires se sont réjouis du renversement radical de la situation politique, la plupart des bibliothèques financées sur des fonds publics ont les plus grandes difficultés à s'adapter à la nouvelle économie de marché et doivent inlassablement se battre pour leur survie. La possibilité qui leur est aujourd'hui offerte de se confronter avec des systèmes plus en pointe, notamment en Europe, amène les milieux professionnels à adopter de nouveaux objectifs, de nouvelles procédures, et à introduire dans leurs établissements les nouvelles technologies de communication, afin de simplement développer les nouveaux aspects des métiers des bibliothèques.

Les diverses catégories de bibliothèques qui existent aujourd'hui en Slovaquie assurent des fonctions pour l'essentiel identiques à celles que les bibliothèques remplissent dans d'au-

* Traduit de l'anglais par Oristelle Bonis.

Lois sur les bibliothèques

Il s'agit d'abord, en ce qui concerne les bibliothèques publiques, de la loi 430/1919 qui régit les bibliothèques publiques depuis 1919. Très moderne pour son temps, cette loi assigne à chaque municipalité le devoir d'ouvrir et d'entretenir une bibliothèque. C'est grâce à elle que la majeure partie des bibliothèques du pays ont été instituées et se sont de fait maintenues jusqu'à aujourd'hui.

La période 1918-1938 a par ailleurs vu la création de bibliothèques de recherche, dont la conception s'inspirait des expériences et des exemples de grandes bibliothèques européennes.

Le besoin d'organiser sur une base systématique les relations entre les institutions en charge de ces établissements est à l'origine de l'apparition d'autres catégories de bibliothèques. La loi 53/1959 sur l'unification de l'organisation des bibliothèques donnait certes un contenu explicitement idéologique à leurs activités, mais elle a eu le mérite de créer une vraie plate-forme sur laquelle édifier un système de bibliothèques relativement moderne ; cela explique d'ailleurs qu'elle soit restée en vigueur jusqu'en 2000.

La loi fondamentale qui régit actuellement le fonctionnement des bibliothèques est la loi 183/2000 du Code législatif relatif aux bibliothèques¹. Elle précise le statut, la place, la mission et les tâches des bibliothèques et des centres d'information, leur rôle de services publics, leur participation à la conservation et à la mise à disposition des ouvrages anciens considérés comme une part importante du patrimoine culturel national.

Les modalités du dépôt légal des publications périodiques et non périodiques sont définies par la loi 212/1997 du Code législatif sur le dépôt légal des exemplaires imprimés et des œuvres audiovisuelles².

1. Ce texte complète la loi 27/1987 de l'Assemblée du Conseil national sur la prise en charge par l'État du patrimoine architectural, ainsi que les amendements et les suppléments à la loi 68/1987 sur la Matica slovenská, elle-même modifiée par la loi 416/2001 du Code législatif.
http://www.culture.gov.sk/english/LEG/Z20_183.htm

2. Ce texte a successivement été amendé par la loi 183/2000 et la loi 535/2003.
http://www.culture.gov.sk/english/LEG/Z97_212.htm

tres pays, et conformes en principe aux critères de la norme ISO 2789. Selon la définition donnée par la loi, le système de bibliothèques de la République slovaque est un sous-ensemble du système d'information de l'État. Il englobe la Bibliothèque nationale slovaque, les bibliothèques de recherche, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques publiques, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques spécialisées.

La Bibliothèque nationale

Financée sur le budget de l'État et placée sous la tutelle du ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale¹, située à Martin, ville au nord-est de Bratislava, est aussi la première institution culturelle, documentaire, scientifique et éducative du pays dans les domaines de la bibliothéconomie, de la bibliographie, de la littérature muséologique, des archives et des études biographiques. Bibliothèque de conservation et de dépôt légal de

la République slovaque, elle s'occupe avant tout de préserver et d'organiser le fonds de littérature en langue slovaque (*slovacica*).

En charge de la bibliographie des documents imprimés en slovaque, elle assure la publication et la consultation de la *Bibliographie nationale*, courante et rétrospective. Elle établit les statistiques concernant les bibliothèques slovaques et est également un organe de coordination méthodologique et de formation professionnelle, l'agence qui attribue les ISBN et ISSN, un lieu de recherche et de normalisation des outils professionnels, et la principale institution publique de conservation et de gestion des documents et collections d'intérêt historique. La Bibliothèque nationale s'occupe activement de restaurer, conserver, préserver, reproduire et numériser les documents de toute nature. Elle supervise la réalisation du Catalogue collectif des monographies des bibliothèques slovaques et coordonne la création de leurs catalogues collectifs. Le Musée national de la littérature, les Archives littéraires et artistiques et l'Institut biogra-

1. <http://www.snk.sk>

Slovaquie¹

Intégrée à l'État tchécoslovaque depuis 1918, la Slovaquie est issue de la partition de la République fédérale tchécoslovaque, le 1^{er} janvier 1993. La Tchécoslovaquie était née de l'éclatement de l'Empire austro-hongrois, à la fin de la Première Guerre mondiale. Après son démembrement en 1938, le premier État indépendant de Slovaquie est créé, étroitement inféodé à l'Allemagne nazie en 1939.

1969 • La Slovaquie est dotée du statut de république fédérée.

1990 • Les députés slovaques obtiennent que la Tchécoslovaquie prenne le nom de République fédérative tchèque et slovaque.

1992 • Les deux gouvernements fédérés de Prague et de Bratislava, soutenus par leurs Parlements respectifs, décident la création de deux États souverains par un « divorce à l'amiable ».

1993 • Naissance de la République slovaque. Le pays adhère au Conseil de l'Europe.

Indicateurs sur l'enseignement supérieur (2001-2002)²

Nombre d'étudiants inscrits : 137 828

Indicateurs sur l'économie du livre (1996)³

Nombre de titres publiés : 3 800

1. Le Centre d'information sur les institutions européennes, « L'Union s'élargit, l'Europe grandit ».
http://www.strasbourg-europe.com/CIIE/pdf/brochure_elargissement_fr.pdf

France Info, « La nouvelle Europe à 25 » (l'année de référence pour les données économiques est 2003).
<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-info/dossiers/dpm/index.php?rid=5000071>

2. Source : le Centre européen pour l'enseignement supérieur (Cepes), <http://www.cepes.ro/>

3. Source : Unesco (1998), citées par le Quid : <http://www.quid.fr/2000/Q009340.htm>



© Atelier de cartographie de Sciences Po, Paris, 2004

Capitale : Bratislava
Superficie : 49 036 km²
Population : 5,4 millions
Monnaie : couronne slovaque
Langue officielle : slovaque
Divisions administratives : 8 régions

Économie

Croissance : 3,8 %
 Inflation : 8,2 %
 Chômage : 14,3 %
 PIB par habitant : 11 100 euros
 (moyenne des Quinze : 23 000 euros)

Dépôt de candidature : 1995

Institutions politiques : République

Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Les députés sont élus pour quatre ans au suffrage universel direct.

Le Parlement ne compte qu'une seule Chambre.

Chef d'État : M. Ivan Gasparovic (2004)

phique qui lui sont rattachés ont chacun des missions spécifiques.

Les bibliothèques de recherche

Les bibliothèques de recherche sont des institutions publiques à qui il revient de constituer et d'organiser les collections intéressant leur public spécifique, de les mettre à sa dispo-

sition et de fournir en outre des informations spécialisées sur un domaine scientifique particulier ou un ensemble organisé de disciplines scientifiques. Elles s'adressent tout particulièrement aux chercheurs, aux universitaires et aux enseignants dans leur ensemble, aux étudiants des universités et des instituts d'études supérieures. Selon la composition de leurs collections, elles sont encyclopédiques ou spécialisées.

La Bibliothèque universitaire de Bratislava² et les trois bibliothèques publiques de recherche encyclopédique³ respectivement installées à Banská Bystrica, Košice et Prešov, dépendent du ministère de la Culture de la République slovaque. La Bibliothèque universitaire de Bratislava,

2. <http://www.ulib.sk>

3. <http://www.svkbb.sk> ; <http://www.svk.sk>
<http://www.svkpo.sk>

contrairement à ce que son nom peut laisser supposer, n'est pas une bibliothèque d'université, c'est la plus ancienne des bibliothèques de recherche encyclopédique de Slovaquie.

l'immeuble flambant neuf dans lequel il vient de s'installer. Comme une autre bibliothèque de recherche spécialisée, la Bibliothèque pédagogique slovaque de Bratislava⁵, il dépend du ministère de l'Éducation. La Bibliothèque médicale de Bratislava⁶ est placée sous la tutelle du ministère de la Santé. Quant à la Bibliothèque centrale de l'Académie slovaque des sciences⁷, elle fait partie des bibliothèques de recherche encyclopédiques. Toutes les bibliothèques de recherche dont il vient d'être question sont des institutions publiques financées sur le budget de l'État.

Trois bibliothèques universitaires rattachées à des universités d'État remplissent également des fonctions de bibliothèque de recherche : la Bibliothèque agricole slovaque de l'Université d'agriculture de Nitra⁸ ; la Bibliothèque économique slovaque de l'Université d'économie de Bratislava⁹ ; et la Bibliothèque de sylviculture et des industries du bois de l'Université technique de Zvolen¹⁰.

Comme la Bibliothèque nationale, elle a pour mission de conserver les documents imprimés en slovaque. Elle remplit par ailleurs des fonctions uniques au sein du système des bibliothèques slovaques, puisque c'est elle, par exemple, qui est chargée du Catalogue collectif des publications en série.

L'ampleur et la composition de ses collections, de même que son implantation dans la capitale, la prédestinaient à devenir la bibliothèque la plus fréquentée du pays, et elle s'attache en conséquence à développer la qualité de ses services. Grâce au soutien du gouvernement et aux fonds de la Banque européenne, la reconstruction et la restauration de ses bâtiments historiques ont pu être menées à bien. C'est aujourd'hui un centre culturel polyvalent de premier plan.

Le Centre d'information scientifique et technique de Bratislava⁴ (qui a remplacé la Bibliothèque technique slovaque) peut lui aussi être fier de

Les bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques, de nature encyclopédique, s'adressent à toutes les tranches d'âge de la population. Elles sont généralement financées par les autorités municipales dépendant de l'État ou par des autorités territoriales autonomes.

Ces bibliothèques, qui sont les plus nombreuses, sont aussi celles qui, depuis treize ans, ont été le plus affectées par les changements politiques. Il y a à cela deux raisons, qui tiennent d'une part au découpage administratif et territorial de la Slovaquie, d'autre part au fait que le budget et le fonctionnement de ces établissements sont laissés à la discrétion des autorités locales.

L'évolution à bien des égards complexe du secteur des bibliothèques publiques est jalonnée d'étapes importantes. Jusqu'en 1990, toutes les bibliothèques publiques de Slovaquie étaient des institutions d'État, administrées par les représentants locaux du pouvoir central (les comités nationaux). Cette situation a changé avec l'adoption, en 1991, de la loi sur les municipalités. Désormais, les collections et le personnel des bibliothèques publiques installées dans les grandes et les petites villes sont directement sous la responsabilité des municipalités, à l'exception de 36 bibliothèques de district, localisées dans les chefs-lieux de district, qui ont conservé leur statut d'établissements publics nationaux et sont maintenant placées sous la tutelle du ministère de la Culture.

Les autorités locales s'acquittent de manière très diverse des nouvelles compétences qui leur sont dévolues. Les prévisions alarmistes sur la fermeture d'un grand nombre de bibliothèques municipales ne se sont heureusement pas confirmées, mais l'offre de postes qualifiés a beaucoup diminué et les bibliothécaires doivent souvent cumuler leurs fonctions avec d'autres activités.

L'insuffisance des budgets d'acquisition était et reste un problème majeur. Les municipalités manquent par trop de moyens (et parfois aussi d'ambitions culturelles) pour ne pas avoir d'autres priorités. Dans bien des cas, les autorités locales cessent tout simplement de suivre les recommandations et les conseils que leur adressent les bibliothécaires du chef-lieu de district et certaines s'immiscent de manière très peu professionnelle dans les activités de la bibliothèque, une ingérence qu'elles justifient comme étant l'expression de la démocratie et de la libéralisation de la société.

Les bibliothèques de district ont connu une situation nettement plus enviable jusqu'en 1996. Cette année-là, dans le cadre d'une refonte générale des institutions culturelles de l'État, le ministère de la Culture a décidé de

4. <http://www.cvtisr.sk>

5. <http://www.spgk.sk>

6. <http://www.slk.gov.sk>

7. <http://www.uk.sav.sk>

8. <http://www.slpk.sk>

9. <http://www.sek.euba.sk>

10. <http://www.sldk.sk>

créer des « Centres culturels régionaux » (CCR) pour réunir au sein d'une même entité l'ensemble des organismes culturels publics de chaque région. Chacun de ces centres était dirigé par un administrateur nommé par le ministre.

Les choses se sont compliquées avec la mise en place du nouveau découpage territorial de la République slovaque, qui a remplacé les 3 régions et les 37 districts alors existants par 8 régions et 79 districts. Cette mesure était destinée à inscrire dans les faits le mouvement dit de « décentralisation », en clair le transfert de la responsabilité administrative des CCR du ministère de la Culture aux autorités régionales. Pendant cette période, les bibliothèques régionales ont enregistré une chute sans précédent de leurs budgets d'acquisition. Trois ans plus tard, en 1999, l'échec retentissant de l'expérience des CCR a conduit les autorités régionales à restituer leur statut de personne morale aux bibliothèques, musées, galeries d'art, théâtres, observatoires astronomiques et établissements d'enseignement. Entre-temps, toutefois, la nécessaire transformation des bibliothèques publiques avait marqué le pas.

Les responsables de la modernisation et de la rationalisation des administrations de la République slovaque ont décidé de mettre en place un système dual, garantissant aussi bien l'autonomie de fonctionnement de l'administration d'État que celle des établissements gérés par les instances municipales et régionales (les secondes ayant des pouvoirs plus étendus que les premières). En 2002, dans le cadre de la réforme des administrations publiques qui a vu le transfert définitif des compétences des représentants locaux de l'État aux autorités autonomes des régions, 36 bibliothèques de district sont passées sous la tutelle des autorités régionales, désormais directement responsables de leur fonctionnement et de leur financement.

Selon les enquêtes statistiques effectuées par la Bibliothèque natio-

nale, il existe au total 2 690 bibliothèques publiques, dont 36 relèvent des autorités régionales alors que toutes les autres sont gérées et administrées par des municipalités. 106 bibliothèques installées en ville et 271 bibliothèques de zone rurale emploient un bibliothécaire qualifié, contrairement à la situation qui prévaut dans les petites villes et les villages où 2 276 bibliothèques fonctionnent exclusivement grâce au bénévolat et n'assurent qu'un minimum de prestations. Ainsi, le prêt n'y est possible que quelques heures en semaine, lorsque la bibliothèque est ouverte.

s'en défaire, car c'est en général leur seul équipement culturel.

Pour régler efficacement les problèmes bien réels qui se posent surtout au niveau des bibliothèques municipales, il serait souhaitable de définir globalement un certain nombre de critères de base que les autorités locales devraient coûte que coûte s'attacher à respecter. Lors de l'examen de la loi sur les bibliothèques, les instances législatives se sont toutefois refusées à spécifier les devoirs incombant aux tutelles, ainsi que le montant minimum de leurs obligations de financement. Au moins la loi affirme-t-elle clairement la gratuité des

Les bibliothèques publiques slovaques

	1990	2001	2002
Bibliothèques	2 627	2 656	2 690
Documents *	20 291	18 954	18 573
Inscrits *	953	679	643
Entrées *		6 843	6 453
Prêts *	29 550	24 702	24 136
Acquisitions *		408	414
Éliminations *		471	520
Ordinateurs			861
Dont : ordinateurs réservés aux utilisateurs			174
ordinateurs connectés à Internet			125
Acquisitions (en euros)		887 000	868 000
Acquisitions/habitant (en euros)		0,16	0,16
Fréquentation en % de la population		12,61	11,96
Effectifs (équivalent temps plein)		1 796	1 733

* En milliers.

Bien que les bibliothèques publiques soient plus nombreuses en Slovaquie que dans d'autres pays, la qualité de leurs services n'est pas toujours à la hauteur des exigences actuelles. Trop souvent, leurs activités végètent, elles n'achètent pas de livres, leur équipement technique s'avère très insuffisant, notamment dans les bibliothèques de petites villes qui ne sont pas connectées à Internet. Il serait donc urgent de rénover le réseau des bibliothèques publiques en suivant l'adage qui privilégie la qualité sur la quantité. Si d'un côté les petites municipalités n'ont pas les moyens de développer leurs bibliothèques, de l'autre elles ne veulent pas non plus

services offerts par toutes les bibliothèques. Entendue au sens le plus restreint, la mission de ces établissements doit couvrir la consultation sur place et le prêt de documents.

L'évolution des performances des bibliothèques publiques est assez bien résumée dans le tableau ci-dessus¹¹.

D'un meilleur niveau qualitatif, les bibliothèques régionales sont relativement bien réparties sur l'ensemble du territoire slovaque. En plus des services classiques de bibliothèque, elles assurent aussi, à l'échelle de la région, le calcul des statistiques concernant

11. Daniela, Sliová, *Statistický prehľad innosti kniníc v Slovenskej republike za rok 2002*, Martin, Slovenská národná knižnica 2003.

les différentes bibliothèques, les enregistrements bibliographiques, le traitement des documents régionaux, et un soutien méthodologique essentiellement destiné aux bibliothèques des petites villes. En comptant les bibliothèques implantées en zone urbaine, elles représentent 80 % des performances des bibliothèques publiques.

Les bibliothèques publiques de Slovaquie s'efforcent de respecter les principes énoncés dans le *Manifeste de l'Unesco*. Elles proposent traditionnellement un large éventail d'activités culturelles à leur public, ainsi que des programmes d'encouragement à la lecture en direction des enfants et des jeunes. Elles doivent, pour la plupart, pallier les insuffisances des bibliothèques scolaires en zone rurale, car, à quelques rares exceptions près, ces dernières sont trop pauvrement dotées pour remplir correctement leur mission. L'utilisation des ressources mondiales d'information dans les bibliothèques publiques a considérablement augmenté.

Dans les bibliothèques régionales, en particulier, et dans celles des grandes villes, l'automatisation s'est suffisamment généralisée pour que ces établissements soient en mesure de proposer à leurs publics des catalogues et des bases de données bibliographiques ou factuelles constitués par leurs soins. Si par ailleurs les

bibliothèques sont de plus en plus nombreuses à informer sur leurs services par l'intermédiaire de pages web, peu d'entre elles vont jusqu'à offrir à leurs utilisateurs la possibilité de consulter leurs catalogues *via* Internet.

Les bibliothèques universitaires

La situation des bibliothèques universitaires a profondément changé au cours des dix dernières années. Autrefois relativement fermées, ces institutions n'étaient accessibles qu'aux étudiants et au personnel enseignant de leur université de rattachement. À dater de 1990, la conjugaison de multiples facteurs (adoption de nouveaux textes de loi, renouvellement des exigences et des desiderata du public, arrivée en force des techno-

logies de l'information) les a amenées à substantiellement modifier leurs activités. Leur principale mission consiste à soutenir l'enseignement et la recherche scientifique par une offre documentaire de qualité.

On distingue trois modèles de bibliothèques universitaires, selon la manière dont elles sont organisées : un modèle totalement centralisé, avec une seule grande bibliothèque centrale pour toute l'université ; un modèle partiellement centralisé, avec une bibliothèque centrale et différentes sections – le cas de figure le plus courant en Slovaquie ; un modèle décentralisé, avec une bibliothèque pour chacun des différents départements et instituts rattachés à l'université, mais pas de bibliothèque centrale.

Il existe à l'heure actuelle 36 bibliothèques universitaires en Slovaquie. Le tableau ci-dessous présente quelques données statistiques les concernant.

La situation des bibliothèques universitaires peut, à première vue, paraître beaucoup plus enviable que celle des bibliothèques scolaires (dans un état de quasi-stagnation). Compte tenu cependant du nombre croissant des utilisateurs potentiels et de l'importance des ressources d'information pour l'enseignement et la recherche scientifique, les crédits dont elles disposent sont dangereusement insuffisants. Le manque de moyens grève lourdement la capacité de ces établissements à se procurer la documentation et la littérature scientifique indispensables aux étudiants et aux enseignants.

Les bibliothèques universitaires slovaques		
	1998	2002
Monographies	4 613 211	4 799 314
Périodiques	8 864	7 242
Lecteurs	143 811	135 811
Prêts	2 497 920	2 713 287
Locaux (en m ²)	40 980	36 133
Personnel	668	523
Montant des acquisitions (en euros)	950 000	910 000

L'usage croissant des ressources électroniques et de la technologie de l'information constitue cependant un phénomène positif. Toutes les bibliothèques universitaires sont désormais automatisées, et en plus de leurs propres pages web, elles ont créé des catalogues accessibles en ligne et diverses bases de données, en particulier sur les publications des enseignants et des chercheurs de leur université. Les conditions d'une plus grande coopération entre ces établissements sont donc réunies. La banalisation d'Internet est un autre motif de satisfaction, puisque les bibliothèques universitaires peuvent gratuitement et sans trop de problèmes s'y connecter *via* Sanet (Slovak Academic Network). Les autres bibliothèques de Slovaquie ne peuvent que leur envier ces opportunités. En modifiant considérablement le fonctionnement des bibliothèques universitaires, l'informatisation et l'accès à Internet les ont propulsées au premier rang des bibliothèques slovaques.

Les bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires ont beau faire partie, elles aussi, du secteur de l'enseignement, elles ont bien peu de points communs avec les bibliothèques universitaires et sont beaucoup moins bien loties. Tous les établissements d'enseignement possèdent en principe une bibliothèque destinée aux élèves et une autre pour le corps enseignant. Les unes et les autres remplissent tant bien que mal leurs fonctions. Celles conçues à l'intention des élèves n'assurent guère que le prêt d'ouvrages censés compléter les programmes d'enseignement du slovaque.

En 2002, les 5 775 bibliothèques recensées dans les établissements du primaire et du secondaire rassemblaient au total 9 983 292 documents, pour 441 960 utilisateurs et 1 690 554 prêts. Le nombre des prêts est en diminution, de même, à l'évi-

denance, que celui des lecteurs inscrits par rapport à la population totale des utilisateurs potentiels. Ces contre-performances s'expliquent par la désuétude des collections qui ne sont pas mises à jour, le manque d'espace, de personnel, de matériel et d'équipement.

Au lieu d'être confié à des bibliothécaires qualifiés, le fonctionnement des bibliothèques scolaires repose sur la bonne volonté d'enseignants qui n'ont pas de formation en bibliothéconomie et ne sont souvent pas rémunérés pour cette tâche. Afin de remédier à cette situation dans des délais raisonnables, il faudrait tout à la fois engager une coopération beaucoup plus large et suivie avec les bibliothèques publiques, qui ont derrière elle une longue expérience de travail avec les jeunes publics ; généraliser le projet Infovek (connexion des écoles à Internet) ; et doter les écoles de centres multimédias (ne se limitant pas à des salles d'ordinateurs) que l'on pourrait simplement constituer en connectant la bibliothèque et la salle d'ordinateurs de l'école à Internet, et auxquels pourrait éventuellement être adjoint un club des élèves.

Les bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques spécialisées rassemblent des collections sur un domaine de connaissance précisément défini, et leur vocation est avant tout (mais pas exclusivement) de répondre aux besoins documentaires des institutions qui en ont la tutelle ou qui les ont fondées. Certaines présentent aussi toutes les caractéristiques des bibliothèques publiques, à cette différence près qu'elles s'adressent à un groupe d'utilisateurs particulier. Il est très difficile de les définir « en bloc ».

Les *bibliothèques techniques* sont consacrées à des domaines techniques et aux activités qui leur sont associées en sciences naturelles, dans

l'industrie et dans l'artisanat. Elles sont depuis longtemps sous la gouverne du Centre d'information scientifique et technique de la République slovaque.

Jusqu'en 1990, elles ont fonctionné dans le cadre du système tchécoslovaque d'information scientifique et technique. Leur activité était alors déterminée par les objectifs assignés aux différents secteurs, conformément aux grandes orientations du plan de développement technique et économique et du programme de recherche scientifique. Cette organisation très hiérarchisée a donné des résultats satisfaisants parce qu'elle était entièrement financée par l'État. À partir de 1990, les centres de documentation scientifique, technique et économique sont passés dans le secteur privé. La plupart des entreprises traversaient alors des moments difficiles, leur survie était rien moins qu'assurée, et, de ce fait, les besoins d'information technique ont été relégués à l'arrière-plan de préoccupations sociales plus urgentes. Selon une enquête menée par les services gouvernementaux, en 2002 il ne restait que 57 bibliothèques d'entreprise sur les 336 centres de documentation autrefois en activité.

Les *bibliothèques médicales* sont placées sous l'autorité de la Bibliothèque médicale slovaque. En 2002, on en dénombrait 154, installées dans divers établissements de soins. Le principal problème que révèle l'évaluation de leurs activités tient à l'insuffisance des moyens financiers dont dispose de manière générale le secteur de la santé, et qui se répercute en particulier sur les budgets d'acquisitions des bibliothèques médicales.

Celles qui ont pu s'équiper de la technologie informatique et de l'accès à Internet s'emploient à améliorer la qualité de leurs services, notamment par le biais de la consultation en ligne de revues électroniques. Les autres doivent passer par la Bibliothèque médicale slovaque, qui, dans le cadre de son programme Repro-

graphie de contenus informationnels, assure la redistribution des ressources.

Les *bibliothèques agricoles* qui étaient 163 en 1990 ne sont plus que 23 en 2002. Celles qui se sont maintenues ont dû significativement réduire leur personnel tout en développant leurs activités. Les autres se sont transformées en archives. Elles ont cessé d'acheter des nouveaux titres et ne font plus une priorité de la consultation de leurs collections. Paradoxalement, la plus grosse bibliothèque agricole dépend du secteur de l'éducation : il s'agit de la Bibliothèque agricole slovaque, rattachée à l'Université d'agriculture de Nitra.

Les *bibliothèques des musées et des galeries d'art* représentent depuis longtemps une catégorie un peu oubliée. Les données les plus fiables les concernant figurent dans les rapports publiés chaque année par les musées du pays. En 2002, on en recensait 78, de taille souvent modeste mais qui restent des sites très actifs.

Deux autres bibliothèques à part méritent aussi d'être mentionnées : la *Bibliothèque pour malvoyants de Matej Hrebenda*¹², à Levice, qui utilise des technologies performantes pour produire des documents en braille et des cassettes audio ; et la *Bibliothèque parlementaire de la République slovaque*.

Enfin, dans le cadre du programme de développement du système des bibliothèques, il faut signaler la coopération des 21 bibliothèques de prison (administrées par le ministère de la Justice) avec les 41 bibliothèques de l'Armée. Ce travail supervisé par la Bibliothèque centrale de l'Armée, à Trenčín, commence à donner des résultats encourageants.

Formation professionnelle

L'enseignement de la bibliothéconomie et la formation aux métiers des bibliothèques existent en Slovaquie depuis plus d'un demi-siècle. Les

cours et les qualifications sont assurés dans deux universités (pour l'année 2002-2003), au niveau de l'enseignement secondaire ou supérieur.

L'École de bibliothéconomie et des études documentaires¹³ est le seul lycée professionnel de ce type en Slovaquie. Elle dispense un enseignement très complet visant à former des professionnels qualifiés qui seront amenés à travailler dans des services documentaires, des systèmes et des réseaux d'information. En près d'un demi-siècle d'existence, l'école a su en permanence s'adapter à l'évolution des conditions sociales. Après 1993, elle a changé de nom et élargi son champ d'intervention pour proposer des formations qualifiantes au sortir du cycle secondaire, et introduire au niveau du lycée des programmes modernisés axés sur des thèmes de spécialisation. Le cursus intitulé « Systèmes et services d'information » se déroule sur quatre ans pour les élèves qui ont suivi un enseignement primaire, et il offre une formation spécialisée sur deux ans à ceux qui ont achevé leurs études secondaires. Le tronc commun, d'une durée de deux ans, débouche sur des formations optionnelles qui préparent aux métiers des bibliothèques et au traitement de l'information. L'examen de fin d'études permet d'obtenir un certificat de qualification professionnelle.

Le cursus de bibliothéconomie et de sciences de l'information a été créé en 1951-1952 au sein de la faculté de philosophie de l'Université Comenius (Bratislava), dans le Département de slovaque. L'année suivante, il était confié au tout nouveau Département de bibliothéconomie et de journalisme. En 1961, le Département de bibliothéconomie est devenu autonome. Il s'appelle désormais Département de bibliothéconomie et des sciences de l'information¹⁴, un intitulé conforme à la classification des

disciplines universitaires publiée par l'Unesco.

La structure et le contenu des cours traduisent l'évolution de la profession et de ses pratiques. Les études qui s'organisent autour de deux axes, au lieu d'un seul autrefois, sont complétées par l'apprentissage de langues étrangères et des cours dans des matières non philologiques. Depuis l'année 1998-1999, les étudiants suivent tous un tronc commun de matières obligatoires, à quoi s'ajoute l'apprentissage approfondi de l'anglais et d'une autre langue étrangère de leur choix.

Un troisième cycle en bibliothéconomie et sciences de l'information a été institué en 1994-1995. Auparavant, la préparation scientifique à la thèse était rattachée à un cursus de troisième cycle de « spécialisation en études historiques ». En plus de quarante ans d'existence, le Département de bibliothéconomie a formé environ 1 300 étudiants et plus de 30 docteurs.

Depuis quelques années, les besoins en professionnels qualifiés ont amené à envisager le dédoublement des études de bibliothéconomie. La perspective de créer un deuxième cursus dans une autre ville que la capitale fut d'autant mieux accueillie que cette dernière est assez excentrée géographiquement. Entre 2001 et 2003, cette idée est devenue réalité dans le Département de sciences humaines de l'Université de Žilina¹⁵ : aux termes d'un accord passé avec la Bibliothèque nationale de Martin, ce département propose désormais un cursus de « documentation sur le patrimoine culturel » qui comporte un enseignement en bibliothéconomie et sciences de l'information. Conçus dans une acception très large, ces cours portent également sur les musées, les archives et les sciences biologiques, ce qui ménage des possibilités de coopération entre ces diverses disciplines et les institutions dont elles relèvent. Ils sont assurés pour l'instant jusqu'au niveau licence.

12. <http://www.skn.sk>

13. <http://www.skis.sk>

14. <http://www.fphil.uniba.sk/~kkvi/>

15. <http://www.utc.sk>

Il existe deux organisations professionnelles en Slovaquie. L'Association des bibliothécaires slovaques¹⁶ a essentiellement pour objectif de regrouper les individus (bibliothécaires, bibliographes et spécialistes de l'information) dont elle défend les intérêts. De son côté, l'Association des bibliothèques slovaques¹⁷ réunit sur la base du volontariat des institutions ayant des intérêts communs ; 76 bibliothèques de recherche, universitaires, publiques et spécialisées en font partie.

Perspectives

On ne peut pas clore ce passage en revue des bibliothèques slovaques sans parler des aspects positifs, mais aussi des points noirs, qui caractérisent la situation actuelle. Après des années de travail, il a enfin été possible de faire adopter par le gouvernement des programmes destinés à préparer l'avenir. D'abord la « Stratégie de développement des bibliothèques slovaques jusqu'en 2006¹⁸ », puis le « Programme d'informatisation des bibliothèques de la République slovaque¹⁹ », qui définit notamment les mesures à mettre en place

16. <http://www.ssk.sk>

17. <http://www.sakba.sk>

18. <http://www.rokovania.sk/appl/material.nsf/0/CCD98CC7DE36CE13C1256A2300400B14?OpenDocument>

19. <http://www.rokovania.sk/appl/material.nsf/0/BBD5C0CC0F4ACAD5C1256BF300466FB8?OpenDocument>

pour unifier à terme les outils informatiques utilisés dans les bibliothèques. Le succès de ces deux programmes cadres dépend toutefois du montant des financements qui seront dégagés pour leur mise en application, dans la mesure où le gouvernement n'envisage pas de débloquer d'autres crédits que ceux déjà inscrits au budget.

Le ministère de la Culture, principale instance gouvernementale d'administration des bibliothèques, a la haute main sur la seule source de financement disponible, ce qui laisse supposer que les intentions stratégiques ne seront réalisées que très progressivement. Pour l'année 2004, il a mis en place un nouveau système de subventions également destiné à soutenir les activités des bibliothèques. En la matière, cependant, la priorité va aux acquisitions d'ouvrages produits par les éditeurs slovaques : l'État cherche ainsi à compenser d'une certaine façon la TVA de 19 % appliquée aux livres et aux périodiques.

La tendance au resserrement des budgets de la culture et de l'éducation ne permet pas d'envisager l'avenir sous un angle très optimiste. L'espoir serait d'obtenir des fonds structurels de l'Union européenne, mais nous n'avons encore aucune expérience en la matière.

Il est, en fait, très difficile de se prononcer sur l'état du système des bibliothèques slovaques. À l'évidence, les choses pourraient aller mieux.

Pour l'heure, la crise financière est doublée par une crise des ressources humaines. Les budgets augmentent trop peu pour rendre la profession attractive, et, dans ces conditions, le nombre de personnes ayant les qualités, les compétences et les connaissances requises pour travailler dans les bibliothèques ne cesse de décroître.

Compte tenu de l'accélération du processus de transformation des bibliothèques, il serait incontestablement salubre que les gens bien placés pour juger cette évolution énoncent clairement les mesures à même de garantir l'avenir de ces établissements et des services documentaires, et de leur permettre de remplir au mieux leur mission de service public.

Pourtant, nous ne désespérons pas. L'exemple d'autres pays européens qui, prenant au sérieux l'importance de la mission des bibliothèques dans la société de l'information, investissent dans ce secteur parce qu'ils en attendent des retombées considérables, nous pousse à croire que la République slovaque finira par souscrire à cette politique.

Merci à tous ceux de nos collègues qui sont prêts à partager avec nous leur expérience et les résultats de leur travail, et qui n'oublient pas qu'en mai 2004 nous rejoignons officiellement la communauté des bibliothécaires européens.

Avril 2004